

des massacres. L'indemnité des petits jurés, à laquelle fait allusion le présentement, est une matière déjà tant recommandée à l'attention de la législature, qu'il sera probablement bientôt fait droit aux réclamations nombreuses que le motif au nom de l'intérêt public.

CORDONNIERS ET CHAUSSURES. — M. Cordner, ministre, a fait la semaine dernière, une lecture publique dans la Salle des Ombres sur les cordonniers et les chaussures. La nouveauté du sujet attirait la foule et ce fut en présence d'un nombreux auditoire qu'il se livra à une dissertation savante et bien coordonnée sur l'origine de l'art indispensable de chauffer les hommes. Les industriels que cette lecture intéressait assistèrent en grand nombre à la fête. L'orateur n'eut pas de peine à convaincre de l'utilité de son sujet. « S'il en est, dit-il, qui me la conteste, qu'il se déchausse incontinent et qu'on le force de marcher dehors pieds nus par cette nuit froide de janvier; sur objection se trouva probablement en défaut. L'argument était sans réplique.

Puis il donna l'histoire de la chaussure. Nous ne pouvons qu'analyser ce qu'il en a dit.

Un écrivain, en historien véridique, et voulant approfondir le sujet, prétendit qu'Adam porta des souliers et que le premier des hommes en fut aussi le premier cordonnier. Mais qu'un fait soit véritable ou qu'il ne le soit pas, aucune autorité positive ne l'appuie. La première allusion aux souliers que l'on trouve dans les écritures, se rapporte au temps d'Abraham. A des époques subséquentes les peuples de l'antiquité employèrent différents matériaux pour les chaussures et des couleurs diverses marquèrent les différences de qualités. La législation s'occupait aussi parfois de chaussures et en réglementait la forme. En 1463, par exemple, un acte du parlement anglais défendit de mettre aux souliers des pointes dont la longueur excédât deux poices (sage précaution contre les déchirures.) Les souliers ont donc joué leur rôle dans l'histoire du monde. Quant à la forme des souliers en usage de notre temps, elle fut adoptée vers le milieu du 17ème siècle.

Les manufacturiers de chaussures ont en de même une importance historique. Coleridge disait que la classe des cordonniers avait fourni un plus grand nombre de sujets éminents que toute autre branche mécanique. Parmi les cordonniers illustres on peut citer Roger Sherman, l'un des fondateurs de la république américaine; sir Claudesly Shovel, Lord Grand Amiral d'Angleterre; Hans Saxe, le poète de Nuremberg, auteur du poème de "L'étoile du matin," dont les vers remplissent cinq volumes, sans parler de manuscrits aussi volumineux qu'il a laissés; Robert Bloomfield, auteur connu du "Garçon du Fermier"; William Gifford, le célèbre fondateur du Quarterly Review; Noah Worcester, qui donna naissance à la propagation de la Paix; Jacob Behmen, le philosophe mystique de l'Allemagne; George Fox, le Quaker, etc.

M. Cordner termina par dire que tout homme peut arriver au succès dans l'état qui lui convient, sinon dans une autre sphère pour laquelle il n'aurait que de l'ambition; puis, appelant l'attention de ses auditeurs sur la grande facilité de s'instruire que possèdent aujourd'hui les classes ouvrières, il les exhorta à prendre le véritable moyen de s'élever la distinction en se rendant utiles et en ne déviant pas de la ligne d'une conduite honorable dans les affaires.

Les Jésuites en Allemagne.

Les Jésuites, honnêtement dans l'opinion avant 1848, flétris dans les parlements après 1848, flétris dans les journaux, les brochures, les romans, les réunions, les clubs, sont précisément les apôtres que le Ciel a choisis pour régénérer l'Allemagne. Sans les malheurs de la Suisse et les suites désastreuses de la guerre du Sonderbund, le vaste sol germanique serait demeuré en jachère spirituelle, faute d'ouvriers pour le cultiver; les sombres nuages qui ont ruiné pour un temps le petit clump helvétique sont donc tombés en pluie douce et féconde sur l'Allemagne. — Partout l'opinion est redressée sur le compte des Jésuites; ils sont devenus populaires autant qu'ils étaient décriés: on en vent partout; mais le nombre de Jésuites allemands est encore trop restreint pour satisfaire à tous les desirs. A Munster, le couvent se remplit de novices. A Aix-la-Chapelle va bientôt devenir le siège du provincial de la compagnie. M. Nelescu, dignitaire de l'église des Alpines, M. Nelescu, digne curé de l'église des Minorités dans cette ville, a fait une magnifique donation à cet ordre héroïque. Un immense local et une bibliothèque de plusieurs milliers de volumes font partie de cette donation, qui a été suivie de plusieurs autres de moindre importance. Cinq Jésuites, parmi lesquels on cite, outre le provincial, le R. P. Minbon, les RR. PP. Hassbacher et Faller, y sont attendus; un nombre de plus les RR. PP. Hahn et Polgeiser.

Courage et persévérance dans votre pénible mais belle mission, valeureux athlètes de la foi, qui rappelez les sueurs et les succès des Lefèvre et des Canticus. Et vous, catholiques de l'Allemagne, respirez enfin et admirez l'œuvre de Dieu, qui vous fait voir une fois de plus qu'il sait tirer le bien du mal. (Univers)

Voici une pièce curieuse traduite d'un journal anglais:

NOUVELLES ECCLESIASTIQUES.

Leeds, (Angleterre) déc. 1851. Madame Hoothwood, ayant reçu de son mari les facultés requises pour entendre les confessions de la partie féminine de son trou-

peau, elle se trouva à son tribunal tous les samedis, après la post-communion. Comme il est adhérent à son mari, pour éviter toute erreur, on devra faire attention aux inscriptions Ladies, Gentlemen, qui y seront apposées en caractères très lisibles. — Les hommes seront rigoureusement et sans exception exclus du département de Mme Hoothwood, mais l'exclusion des femmes de l'autre côté sera soumise aux exceptions suivantes: Les personnes dont le cas de conscience serait de nature à ce que la solution dépassât les pouvoirs de Mme Hoothwood, recevront d'elle un bulletin marqué: Cas réservé! sur la présentation duquel il sera permis de passer du côté des hommes.

Les femmes observeront qu'elles doivent faire un léger changement dans les paroles du Confiteor, en le sexe du ministre. Elles diront, au lieu de tibi pater et te pater, tibi mater etc. N. B. Mme Hoothwood reçoit les communications par correspondance et y répond par le retour du courrier. Les lettres doivent être marquées "particuliers." DÉPARTEMENT DES FEMMES, et être mises sous une enveloppe en blanc, avec timbre de poste inclus.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans l'Overland Friend of China de Victoria: "La Chine ne semble pas tranquille; à Pékin, la trahison entoure le trône; la mer du Nord fourmille de maraudeurs qui, non contents de piller les navires qu'ils rencontrent, commettent de continuelles ravages dans les diverses villes qu'ils vont attaquer. Dans les provinces méridionales, la rébellion lève la tête, et tous les rapports sont favorables aux insurgés. Le peuple, sachant que pendant plusieurs mois, plus de 100,000 de troupes impériales ont été inutilement sur pied, commence à mépriser un gouvernement qui jusqu'à présent lui avait inspiré une terreur respectueuse. Dernièrement les troupes du gouvernement ont été fort mal menées dans le district de Yung-Gan, où des soldats d'élite étaient engagés des deux côtés. Après cette bataille les rebelles ont mis le siège devant le chef-lieu de ce district, nommé Huumos; ils l'ont pris et saccagé, mutilant, d'une manière horrible, le magistrat et sa famille, qui, ainsi que plusieurs des habitants principaux, refusèrent de prêter serment au grand roi Tientch. Beaucoup de personnes ont été décapitées pour refus de reconnaître la dynastie de Hien-Fung. Sauf quelques différences dans les dates, on ne peut douter de ces nouvelles, puisées à des sources dignes de foi."

— Nous extrayons, dit la Gazette de Lyon, les détails suivants d'une lettre de Lorgues, relative au combat insurrectionnel d'Aups:

"Les insurgés ont gardé leurs prisonniers pendant trois jours entre la vie et la mort. Impossible de dire leurs trames et leur anxiété. Tous se sont confessés dans la prison; ils ont rencontré un bien digne prêtre, vicaire à Salernes, tout jeune, qui a été pour eux un ange de consolation. Les insurgés devaient les fusiller tous dans une heure lorsque des troupes de Draguignan sont venues les surprendre. Elles ont fait feu, et presque tous les insurgés se sont enfuis. On a dit à la troupe que la maison où étaient renfermés les prisonniers était une maison d'insurgés. Alors les soldats ont tiré dessus, et en même temps les rouges enfouaient les portes pour égorger des malheureux, car ils en avaient reçu l'ordre de leur chef.

"M. Andéol de Laval, voyant que ses amis allaient périr, a sauté par la fenêtre d'un second étage pour dire à la troupe de ne pas tirer, et il cria: Sauvez les prisonniers! Mais les soldats, croyant que c'était un insurgé qui criait. Je me fais prisonnier! répondait: Point de quartier! et quarante soldats ont fait feu en même temps à deux pas de distance. Les prisonniers ont alors tous crié: Ce n'est pas un insurgé! Tous les soldats ont levé les mains au ciel.

"M. Andéol de Laval, croyant qu'il allait mourir, a voulu serrer la main du capitaine pour lui dire qu'il ne lui en voulait pas; il s'est tourné vers lui en criant: Je meurs content, puisque j'ai sauvé mes compagnons; vive le 50e!"

"Le capitaine s'est précipité sur lui, criant: quel regret! Il a dit que jamais il n'avait vu un courage aussi grand et que jamais cette figure ne sortirait de sa mémoire.

"M. de Laval a une blessure au pied, une à l'épaule, une près de la tempe, du plomb des insurgés dans plusieurs parties du corps, un coup de baïonnette au bras; son paltolet a neuf trous de balles, sa cravate en est criblée. Sa casquette, son gilet et ses bottes, et pas une blessure grave; le miracle est évident. M. de Laval veut que tous ses habits soient pendus à Saint-Ferreal, lieu de pèlerinage célèbre près de Lorgues."

EMPOISONNEMENT ACCIDENTEL. — Un bien déplorable événement a jeté la désolation dans une honnête famille d'artisans du faubourg Saint-Germain (Paris). Le sieur H..., maître menuisier, avait achevé, il y a quelque temps, pour détruire les souris qui infestaient le local qu'il occupe au rez-de-chaussée, une pâte ayant pour base le phosphore, mais où cette substance, pour attirer mieux probablement la vermine à laquelle elle est destinée, est incorporée dans un corps gras qui à toute l'apparence extérieure du beurre fondu.

Après avoir fait usage d'une partie de cette pâte, qui se vend dans des pots de moyenne grandeur, revêtus d'une étiquette indiquant qu'elle doit être déposée, pour se conserver, dans un lieu humide, le sieur H... avait déposé le pot sous la fontaine qui se trouve dans la cuisine. Peu après sa petite fille, âgée de cinq ans, ayant trouvé ce pot dans un moment où elle était seule, étendit une partie de la grasse qu'il contenait, et qu'elle crut être

du beurre, sur du pain qu'elle saupondra abondamment de sucre et qu'elle mangea. Lorsque, quelque temps après, la mère de cette malheureuse enfant entra, elle la trouva en proie à d'horribles convulsions, que ne réussirent pas à calmer d'abondants vomissements. Le docteur Pasquier, que l'on s'empressa d'appeler, reconnut tout d'abord les symptômes de l'empoisonnement; mais, malgré la promptitude et l'énergie des secours qu'il administra à l'enfant, elle expira avant la fin de la nuit.

— Le petit village de Hurecz, situé à environ trois quarts d'heure de chemin de Szegedin, en Hongrie, a été dernièrement le théâtre d'un crime horrible. Vers neuf heures du soir, une nombreuse bande de brigands armés entraient subitement dans la maison habitée par M. le comte de Pallavicini, ancien directeur des domaines royaux de Hongrie. Six d'entre ces malfaiteurs pénétrèrent dans la salle à manger, où M. de Pallavicini, vieillard septuagénaire, soupa avec sa femme et sa petite fille, âgée de onze ans. Les bandits arrachèrent ces deux dernières et sommèrent M. de Pallavicini de leur donner tout l'argent qu'il avait en sa possession. Le vieillard refusa; il menaça à son tour les brigands et cria au secours. "C'est inutile, répondit l'un d'eux, personne ne viendra vous protéger, car nous ne sommes pas seuls, et nos camarades se sont déjà assurés de tous vos gens."

M. de Pallavicini, persistant avec courage dans son refus, l'un des malfaiteurs tira de dessous son manteau un pistolet d'arçon et déchira cette arme contre les jambes du vieillard, qui aussitôt tomba par terre grièvement blessé. Les bandits lui déclarèrent que s'ils n'obtenaient l'argent, ils le tueraient, ainsi que toutes les autres personnes de la maison. Le comte, voyant que toute résistance était impossible, se traîna dans une pièce voisine, ouvrit un secrétaire et y prit 40,000 florins en papier-monnaie (70,000 fr.), qu'il remit aux brigands. — Et votre or? répondirent ceux-ci. — Je n'en ai pas. — Vous mentez, vous avez 30,000 florins en ducats (75,000 fr.) cachés dans la cave; donnez-les!"

Les bandits ayant eux-mêmes indiqué exactement l'endroit de la cave où cette somme était déposée, Mme. de Pallavicini descendit suivie de trois d'entre eux, à la cave, pour chercher ce trésor, tandis que son mari restait dans la salle à manger gardé à vue par les malfaiteurs. Lorsque Mme de Pallavicini revint dans la salle à manger, elle trouva son malheureux mari mort. Les brigands qui étaient demeurés auprès de lui l'avaient achevé en lui tirant des coups de pistolets dans la tête. Les assassins firent ensuite main basse sur tous les objets de valeur dont ils purent s'emparer à la hâte et prirent la fuite. Mme. de Pallavicini ôta à ses domestiques les cordes avec lesquelles les malfaiteurs leur avaient lié les mains et les pieds. Malgré toutes les recherches faites jusqu'à ce jour, on n'a pas encore pu découvrir les auteurs de cet exécutable forfait.

AGRICULTURE.

Maladie des pommes de terre.

On lit dans le journal français l'Opinion Publique. Si la culture des fleurs est agréable, celle des objets utiles et indispensables à la vie l'est également; je dois donc parler pommes de terre. La chute est un peu lourde, mais enfin il faut s'y résoudre et y arriver.

J'ai déjà eu l'occasion de parler de la plantation automnale et de la recommander; je persiste plus que jamais dans cette recommandation. Je vais citer des faits que je vais emprunter à l'excellente brochure que vient tout récemment de publier M. Leroy-Mabile, de Boulogne-sur-Mer. M. Carlier, ancien préfet de police, qui a aussi autorité sur cette matière, partage également notre avis.

Le système de M. Leroy-Mabile, et que je répète avec conviction après lui, c'est que la maladie provient de l'affaiblissement successif de la plante et non pas de l'air, comme disent les uns; d'un champignon, suivant les autres; d'animaux microscopiques que la terre renferme; d'après un troisième système; non, ce n'est rien de tout cela; la maladie provient de l'altération de la constitution de la plante, qui a été successivement viciée par le peu de temps dans le quel l'on a forcé la terre à la reproduire. C'est un enfant qui n'a pas été porté dans le sein de sa mère la durée du temps que la nature lui avait assignée pour venir au monde avec la force de procréer une postérité robuste. L'on a diminué successivement la durée de la gestation, et l'on s'étonne que ces faibles enfants soient rachitiques et sujets aux maladies; mais il serait vraiment étonnant qu'il en fût autrement.

La pomme de terre n'a un sol sableux; elle ne demande pas de fumier; elle veut être plantée entière et rester en terre au moins huit mois. On la plante dans toutes sortes de terrains, lourds, argileux, compactes, humides; tous les sols lui ont été propres. On la divise pour la planter; elle était si riche en végétation et si bonne en produits, qu'on a retardé sa plantation jusqu'en mai et même en juin, pour récolter en septembre et octobre! Qu'on me cite une plante qui se soit jamais épuisée par un tel procédé, lorsqu'il lui fallait au moins huit mois pour sa maturité. Elle n'a pu résister à un traitement aussi barbare; elle s'est épuisée; rien d'étonnant. Redonnez-lui la force dont vous l'avez privée, elle redeviendra ce qu'elle était.

Voici des faits; M. Leroy-Mabile, agriculteur distingué, plante des pommes de terre en automne depuis cinq ans, et elles n'éprouvent plus de maladie.

M. de Saubine, président de la Société d'agriculture de l'Arège, et, par là, affirme-t-il, prouve toute altération du tubercule.

MM. Vilmarin, Moissard, Gard, Capet, le baron de Blaise, Anselm, secrétaire de la Société d'horticulture de Château-Roux, etc., confirment par leurs expériences et leurs succès les faits rapportés ci-dessus.

M. de Rainneville, directeur du Petit-Metz, célèbre agronome, fait sa plantation en automne, et après six années d'études, il affirme que c'est un préservatif certain de la maladie.

Un grand nombre d'expériences ont été faites en Angleterre, et toutes sont favorables à la plantation automnale.

Il ne suffit pas de planter une année et de dire ensuite: Cela ne m'a réussi; il faut planter les mêmes, et au bout de trois ans la maladie aura complètement cessé. C'est ce qui m'est arrivé à moi-même: la maladie a diminué successivement chaque année. Ma plantation est faite à vingt-cinq centimètres de profondeur et buttée. Au printemps, j'écarte les buttes pour les buttes de nouveau après la croissance des tiges, et j'ai obtenu ainsi de très belles récoltes.

La vérité a besoin d'être répétée plusieurs fois pour être bien comprise, afin de vaincre l'apathie des uns et les erreurs des autres; dans cette lutte, nous devons les plus grandes obligations à M. Leroy-Mabile, qui a apporté, par ses raisonnements et ses expériences, les preuves les plus évidentes de la vérité que nous soutenons.

Décès.

En cette ville, hier matin, après une longue maladie M. Louis Barcelo, Culler, respectable citoyen âgé de 62 ans. Il laisse une épouse et plusieurs enfants qui n'oublieront jamais ses vertus.

Marché Bonsecours.

Table with columns for various goods (Farines, Grains, Viandes, etc.) and prices for the dates of Mardi, 20 Janvier and 1852.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

CATECHISME DE PERSÉVÉANCE ou exposé d'histoire, de dogmatique, de morale, de liturgie, d'apologétique, de philosophie et de social de la religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, par L'Abbé J. GUYER. 2ème édition. 1849. 8 vols. 8.

LOGEMENT DE DEMANDER.

Un jeune étudiant en droit d'origine anglaise désire trouver immédiatement un logement dans une famille catholique. S'adresser en mentionnant le prix à A. B. à ce Bureau. 23 Janvier 1852.

OUVERTE POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT A LA VIEILLE SALLE DE LECTURE RUE ST. JOSEPH. DERRIERE LA GRANDE EGLISE.

UNE GRANDE EXHIBITION DE STATUE. La plus grande collection du monde, contenant plus de 600 Statuettes représentant les Evénements Principaux de la Vie du Sauveur.

— DEPUIS — L'Annexion de la St. Vierge jusqu'à l'Ascension de notre Seigneur, occupant un espace de 200 pieds de long, chaque scène accompagnée d'une peinture en Relief. Par l'artiste célèbre C.J. Bartholomew, Ecr. Aussi huit Idoles Chinoises. Montréal, 21 Janvier, 1852.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

Les soumissionnaires expédient toutes les semaines, par Steamer, des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes Musicaux, Instruments de Musique ou de tout autres Marchandises Françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

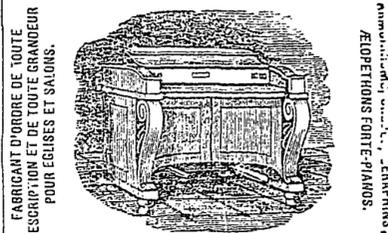
E. R. FABRE & Cie. N° 3 Rue St-Vincent. Montréal, 16 Janvier 1852. PROMAG DE GRUYÈRE, 1ère qualité, Par 15. 61. la lb. à Vendre par E. R. FABRE & Cie. 16 Jan. 1852.

SITUATION DEMANDÉE.

UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations accepterait une situation propre à cet Office pour quelque Eglise de la Campagne. S'adresser à ce Bureau Montréal, 20 Janvier 1852.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élegance des formes son d'assurance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître d'cet Etablissement en état de contribuer en diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des forte-pianos et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des orgues de grande dimension, l'PHARMONTUM et l'ALOPHON sont parfaitement de mise, par ce qu'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les forte-pianos, et coûtent très-peu.

N. B. — On répare les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine une parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE DE orgues, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'es fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte, — ce n'est sans aucun rapport un travail à désirer que celui de remoduler et de faire un objet passable d'une construction faite que l'on décoré de nom d'GEOR. Montréal, 4 Septembre 1851.

AVIS.

EST par ces présentes donné aux habitants des Comté de Rouville, Missisquoi et autres, que, par les amendements faits dans la dernière Session du Parlement Provincial à l'acte pour l'établissement de Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, la Compagnie maintenue et établie à Saint-Jean, C. E., sous la direction de Messieurs Gabriel Marchand, Président, Pritchard, B. A. Gunnis, Nelson, Mott, John Yule, T. F. Allard, Charles J. Peirce, Charles Seymour, Charles Roy et Edouard Bourgeois, peut et est prêt à assurer des propriétés dans aucune partie de ce District excepté dans la Cité de Montréal.

Vous les avantages qui résultent de cette Société en donnant aux habitants le moyen d'assurer chez eux sans avoir recours à l'étranger qui, enlevant leur argent hors du pays, les expose à contribuer aux paiements des pertes qui pourraient subir cette Compagnie espère que les habitants des Comtés des environs voudront bien encourager une association qui, en mettant chaque individu assuré ce Bureau à l'abri des pertes ruineuses causées par le feu lui donnera en même temps une plus grande sûreté qu'assurance chez l'étranger.

Le soussigné est le seul Agent de cette Compagnie, il est autorisé à assurer des propriétés et sera toujours prêt à se transporter dans aucune partie du District, que le produit du montant à assurer payera les dépenses voyages. LOUIS MARCHAND, Agent S. et G. Saint-Jean, District de Montréal, Janvier 1852.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.

A vendre chez E. R. FABRE ET Cie. Rue St. Vincent, No. Montréal, 28 novembre 1851.